



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA REGION HAUTE-NORMANDIE

Direction régionale
de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale
de Haute-Normandie

Pôle Formations, Professions et Emploi
Service des professions sociales

ARRETE

portant composition du jury aux épreuves du diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale
qui se tiendra en juillet 2015

Le préfet de région Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime
commandeur de la Légion d'honneur

- Vu** le décret n° 2007-348 du 14 mars 2007 relatif au diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale,
- Vu** l'arrêté du 4 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale,
- Vu** considérant le décret n° 2009-1540 du 10 décembre 2009, relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Haute-Normandie,
- Vu** l'arrêté de Monsieur le Préfet de la Région Haute-Normandie en date du 18 février 2014, portant délégation de signature à la Directrice Régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Haute-Normandie,

sur proposition de la Directrice Régionale de la jeunesse,
des sports et de la cohésion sociale de Haute-Normandie,

A R R E T E

ARTICLE 1 : sont nommés membres du jury de la session du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale (socle commun transversal aide-soignant/auxiliaire de vie sociale), dont les épreuves se dérouleront dans les locaux de la Croix Rouge Française à BOIS-GUILLAUME, les 1^{er}, 2, et 3 juillet 2015, les personnes dont les noms suivent :

la Directrice Régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, ou son représentant, présidera le jury,

Collège des Formateurs issus des établissements de formation, publics ou privés, préparant au diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale :

Madame Patricia BRIHIEZ, Formatrice
I.D.S. à Canteleu

Madame Malika BOUKHEDOUNI, Formatrice
I.F.E.N. au Havre

Monsieur Franck CHANU, Formateur
Avenir Emploi à Saint-Valery en Caux

Madame Anne-Marie MAUVIARD, Formatrice
I.F.C.A.S.S. à Dieppe

Collège des représentants de l'Etat des collectivités publiques ou de personnes qualifiées dans le champ de l'action sociale et médico-sociale :

Madame Françoise LE MARCHAND, Inspecteur Principal hors classe,
Direction Régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Haute-Normandie, à ROUEN

Madame Sophie PFAFF, Responsable de secteur
C.C.A.S. à Yvetot

Collège des représentants qualifiés du secteur professionnel pour moitié employeurs et pour moitié salariés :

Collège employeurs :

Madame Mélanie DUBOT, Responsable de secteur
UNA Solidarité Normandie à Rouen

Madame Patricia QASH, Responsable de secteur
UNA Solidarité Normandie à Rouen

Collège salariés :

Madame Edith HARDELIN, Auxiliaire de Vie Sociale
à l'AAFP de ROUEN

Madame Aurélie VANLANDUYT, Auxiliaire de Vie Sociale
à Pavilly.

ARTICLE 2 : la Secrétaire Générale pour les Affaires Régionales de Haute-Normandie et la Directrice Régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Haute-Normandie sont chargées, chacune pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de l'Eure et de la Seine-Maritime.

Fait à Rouen, le

15 JUIN 2015

Pour le Préfet,
et par délégation,
l'adjointe à la Secrétaire Générale
pour les Affaires Régionales

Christine GIBRAT

Conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.